



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin triplement primé lors de la 10^{ème} édition du Palmarès du Droit

Paris, le 31 mars 2022

Thomas Cazals
tczals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Virginie Aidan
vaidan@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Le Monde du Droit

Le Magazine des Professions Juridiques

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est fier d'avoir été triplement primé lors de la 10^{ème} édition du Palmarès du Droit réalisé par le magazine spécialisé Le Monde du Droit.

Le cabinet a été mis à l'honneur dans trois catégories (cabinets de moins de 30 avocats) :

- **Contentieux fiscal** (médaille d'argent)
- **Droit du patrimoine** (médaille d'argent)
- **Fiscalité des entreprises** (médaille de bronze)

A cette occasion, Thomas Cazals, Maxence Manzo, et Bertrand de Saint Quentin ont été désignés avocats de l'année par leurs clients.

Nous remercions nos clients pour leur confiance renouvelée, ainsi que notre équipe pour leur travail et leur professionnalisme.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

